

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1062 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1062

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 août 1963

Numéro JO

n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro

31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Daher Liban, rédacteur stagiaire en service au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales (Service d'hygiène) est titularisé dans ses fonctions pour compter du 1er janvier 1963 et nommé Rédacteur de 2e classe, 1er échelon. Les infirmiers vétérinaires stagiaires, dont les noms suivent, sont titularisés dans leurs fonctions et reclassés comme suit dans le Cadre Territorial des Infirmiers-Vétérinaires, selon les modalités suivantes : M. Hassan Areyeh Barkadleh, contrôleur stagiaire du Corps Territorial des Postes et Télécommunications (Services mixtes) est titularisé dans ses fonctions pour compter du 11 mars 1963, et nommé contrôleur de 2e classe, 1er échelon. Les Agents stagiaires du Corps Territorial des Postes et Télécommunications, dont les noms suivent sont titularisés dans leurs fonctions et nommés dans le Cadre des Agents des Postes et Télécommunications selon les modalités suivantes :